



**Saint-Constant**

PROVINCE DE QUÉBEC  
VILLE DE SAINT-CONSTANT

**AVIS PUBLIC**  
**DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE**

AVIS est par les présentes donné que, lors de la séance ordinaire qui se tiendra le 18 juillet 2023 à 19 h 30, au Pavillon de la biodiversité situé au 66, rue du Maçon, Saint-Constant, le Conseil municipal statuera sur la demande de dérogation mineure suivante :

**12 RUE LACHAPELLE – LOT 3 111 714 DU CADASTRE DU QUÉBEC**

Demande de dérogation mineure numéro 2023-00027 aux dispositions du *Règlement de zonage numéro 1528-17*.

Nature et effet de la demande :

- La profondeur du terrain serait de 40,23 mètres alors que le règlement prévoit une profondeur minimale de 45 mètres;
- Cinq arbres seraient présents du côté de la rue Lanctôt alors que le règlement prévoit qu'un arbre par 7 mètres de frontage de terrain donnant sur une voie publique de circulation et planté dans les marges sur rue secondaire, soit un total de six arbres, est exigé;
- Une bande de verdure ne serait pas présente entre l'aire de stationnement et une partie du bâtiment alors que le règlement prévoit que l'aménagement d'une bande de verdure d'une largeur minimale de 1,2 mètre est requis entre le bâtiment principal et toute aire de stationnement;
- La superficie d'espace vert aménagé serait de 370 mètres carrés alors que le règlement prévoit que la superficie minimale d'espace vert aménagé est de 0,5 mètre carré par mètre carré de superficie brute de plancher du bâtiment principal, soit une superficie minimale d'espace vert de 490 mètres carrés;

Tout intéressé pourra se faire entendre par le Conseil relativement à cette demande.

Pour de plus amples informations, nous vous invitons à communiquer avec le Service de l'aménagement du territoire, du bureau de projets et du développement économique au (450) 638-2010 poste 7223 durant les heures d'ouverture de l'hôtel de ville.

DONNÉ à Saint-Constant, ce 3 juillet 2023.

M<sup>e</sup> Geneviève Noël  
Directrice adjointe et greffière adjointe  
Service des affaires juridiques et du greffe